

Questions orales

[Traduction]

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, on a répondu à cette question à maintes reprises. Le printemps dernier, nous avons fait diligence pour trouver de nouveaux administrateurs à la Banque Commerciale du Canada. Je ne suis pas en mesure de changer la direction d'un établissement bancaire. Je voudrais rappeler que les problèmes éprouvés par la banque ont eu deux causes principales. Deux, monsieur le Président. D'abord la politique énergétique nationale qui a ruiné l'économie de l'Ouest . . .

Des voix: Bravo!

Mme McDougall: . . . et le fait que l'ancien gouvernement n'a rien fait pour accroître la capacité des services de contrôle et assurer ainsi la protection des déposants.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Garneau: Monsieur le Président, à deux ou trois reprises la ministre et le premier ministre ont déjà répondu par des sottises semblables.

Je me réfère, monsieur le Président, au compte rendu des *Débats* du 25 mars dans lequel la ministre elle-même a déclaré quelles étaient les causes de la faillite de la Banque et elle se réfère la situation aux États-Unis. Jamais elle n'a parlé, dans ses premiers paragraphes, de sa déclaration . . .

M. le Président: A l'ordre! La question, s'il vous plaît!

M. Garneau: Je désire poser une question à la ministre. Pourquoi n'a-t-elle pas nommé des gens alors que les banquiers ont offert des noms d'officiers seniors de leur institution à la retraite qui étaient prêts à se déranter, à aller travailler pour protéger les contribuables canadiens?

[Traduction]

Mme McDougall: Monsieur le Président, à la suite du renflouement de la Banque Commerciale du Canada, l'inspecteur général a mis ses services en branle. Par la suite, d'autres banques privées ont envoyé leurs enquêteurs. Je veux rappeler au député . . .

[Français]

. . . pendant les années où le gouvernement libéral a été au pouvoir, votre gouvernement n'a jamais rien fait. Jamais!

[Traduction]

ON DEMANDE LA LISTE DES DÉPOSANTS NON ASSURÉS

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question fait suite à la décision de la ministre de garder secrète la liste des déposants de sommes supérieures à \$60,000 qui vont être remboursés à partir des deniers publics.

Le président du comité des finances a déclaré qu'une liste des déposants non assurés devrait être publiée. Comme le président de la Banque Toronto-Dominion est du même avis et que d'autres présidents de banques ont signalé qu'il s'agit en réalité d'une décision gouvernementale, la ministre va-t-elle cesser de donner des réponses évasives ou de chercher à camoufler les faits, et publier cette liste?

L'hon. Barbara McDougall (ministre d'État (Finances)): Monsieur le Président, j'ai dit que je fournirais une ventilation par catégorie aussi détaillée que possible pour donner au comité les renseignements dont il a besoin. Je signale également que d'autres présidents de banques et d'autres Canadiens ordinaires, d'autres avocats et bien des gens approuvent ma décision de ne pas publier ces noms pour le moment.

ON DEMANDE LA TENUE D'UNE ENQUÊTE JUDICIAIRE

M. Nelson A. Riis (Kamloops-Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Ces derniers jours, il est devenu évident que le gouvernement n'est pas disposé à fournir au comité des finances les pouvoirs ou les renseignements nécessaires à la tenue d'une enquête approfondie sur le fiasco de la Banque commerciale du Canada et de la Banque Northland.

Au lieu de continuer cette farce, le premier ministre pourrait-il démêler toute cette affaire louche de la BCC et demander la tenue d'une enquête judiciaire sur la faillite de ces deux banques?

L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé): Je dirais tout d'abord, monsieur le Président, que j'ai eu l'occasion de discuter de ces questions avec le leader parlementaire du député. Nous avons décidé d'empêcher les membres de nos partis respectifs de faire de fausses déclarations à la Chambre au sujet des négociations. Le député devrait en tenir compte sans tarder parce que ses déclarations sont sans fondement. Nous nous sommes montrés aussi ouverts que possible au sujet de tous les aspects de cette demande. Nous souhaitons vivement aller au fond des choses, plus encore que les députés de son parti, et nous avons pris des mesures pour que toute la vérité éclate au grand jour. Je demande au leader parlementaire du député de ne pas discuter à nouveau en public de la teneur des négociations.

Des voix: Bravo!

M. Deans: Chatouilleux! Il n'a pas parlé des négociations.

M. Broadbent: Avez-vous entendu la question?

* * *

LE COMMERCE

L'ENTRÉE DES TECHNICIENS CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

M. Bill Kempling (Burlington): Monsieur le Président, j'ai une question à l'intention du ministre du Commerce extérieur. Comme il le sait sans doute, à la suite d'une poursuite judiciaire intentée en Californie par la International Union of Bricklayers and Allied Craftsmen, les ouvriers et les techniciens canadiens ne peuvent entrer aux États-Unis pour aller y installer et réviser du matériel commercial et industriel canadien. Le ministre pourrait-il informer la Chambre de l'état de la question et nous dire si l'on est en voie de remédier au problème?